

## SYNTHÈSE

# LA CHINE FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : UNE QUÊTE D'INFLUENCE ET DE PUISSANCE ÉCOLOGIQUES

Septembre 2023





L'Observatoire Défense et Climat, lancé en décembre 2016, a pour objectif d'étudier les enjeux de sécurité et de défense liés au climat.

Il est coordonné par l'IRIS dans le cadre du contrat réalisé pour le compte de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) du ministère des Armées. Fort d'une équipe pluri et transdisciplinaire, l'Observatoire est composé de chercheurs spécialisés en relations internationales, sécurité, défense, migrations, énergie, économie, climatologie et santé. Il est dirigé par deux coordinateurs scientifiques : Julia Tasse et François Gemenne.

L'Observatoire a initié de nombreuses collaborations avec des partenaires européens (Pays-Bas, Luxembourg) et internationaux (Australie, États-Unis, Inde), des ONGs internationales, des organismes publics nationaux et internationaux. Ces initiatives ont permis de renforcer la coopération sur les enjeux climatiques et leurs implications sécuritaires.

L'Observatoire Défense et Climat propose des rapports et notes, organise des séminaires restreints et des conférences ouvertes au public, et anime le podcast « Sur le front climatique ».

[www.defenseclimat.fr](http://www.defenseclimat.fr)

Le ministère des Armées fait régulièrement appel à des études externalisées auprès d'instituts de recherche privés, selon une approche géographique ou sectorielle venant compléter son expertise externe. Ces relations contractuelles s'inscrivent dans le développement de la démarche prospective de défense, qui, comme le souligne le dernier Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale, *« soit pouvoir s'appuyer sur une réflexion stratégique indépendante, pluridisciplinaire, originale, intégrant la recherche universitaire comme des instituts spécialisés »*.

Une grande partie de ces études sont rendues publiques et mises à disposition sur le site du ministère des Armées. Dans le cas d'une étude publiée de manière parcellaire, la Direction générale des relations internationales et de la stratégie peut être contactée pour plus d'informations.

**AVERTISSEMENT : Les propos énoncés dans les études et observatoires ne sauraient engager la responsabilité de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie ou de l'organisme pilote de l'étude, pas plus qu'ils ne reflètent une prise de position officielle du ministère des Armées.**

## À PROPOS DES AUTEURS DE LA NOTE

### Autrice principale



**Marine de Guglielmo Weber / IRIS**

Chercheuse au sein du programme Climat, Énergie, Sécurité de l'IRIS. Elle travaille sur les enjeux stratégiques et sécuritaires transverses liés au dérèglement climatique, et s'est spécialisée dans l'étude des pratiques de modification de la météo et du climat.

### Autrice secondaire



**Yente Thienpont/ IRIS**

Étudiante en master de Relations internationales à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Elle a occupé le poste d'assistante de recherche au sein du programme Climat, Énergie, Sécurité de l'IRIS dans le cadre d'un stage au printemps 2023.



**Gabriel Bonnamy / IRIS**

Étudiant en Master of Arts en Économie et Géographie à l'Université de St Andrews. Il a occupé le poste d'assistant de recherche au sein du programme Climat, Énergie, Sécurité de l'IRIS dans le cadre d'un stage à l'été 2023.

Cette note sur la **quête d'influence et de puissance écologiques de la Chine face aux changements climatiques** se divise en trois parties : une première partie consacrée à **l'instrumentalisation de l'information climatique à des fins politiques et diplomatiques** ; une deuxième partie consacrée au **leadership économique que la Chine cherche à développer dans le cadre de l'atténuation et de l'adaptation** face aux changements climatiques ; et enfin, une troisième partie consacrée à **l'utilisation par la Chine des opérations HADR (Humanitarian Assistance and Disaster Response) en tant qu'outil d'influence et de puissance militaire**.

## Une quête d'influence diplomatique

Les deux dernières décennies sont marquées **par l'essor de la Chine parmi les grandes puissances économiques mondiales**. Cet essor s'est traduit par une forte hausse de ses émissions de gaz à effet de serre (GES), qui l'ont conduit à devenir le premier émetteur mondial, émettant 30 % de la totalité des GES de la planète. Paradoxalement, ces deux décennies sont également marquées par une prise en compte croissante des enjeux environnementaux par la Chine – on verra notamment apparaître, dans la Constitution de 2012 du Parti communiste chinois, **le concept de « civilisation écologique »** - et par une **montée en puissance de la Chine dans les discussions internationales sur le climat** : celle qui était encore perçue, à la COP15 de Copenhague, comme une puissance bloquante des accords devient, à la COP21, **puissance facilitatrice et indispensable de l'Accord de Paris**.

**Le renforcement de l'influence discursive de la Chine au sein de la gouvernance mondiale du climat est en effet devenu l'une des principales priorités diplomatiques du Parti communiste chinois (PCC)**. Cette influence se fonde très largement sur **le principe de responsabilité commune, mais différenciée (PRCD)** qui va imprégner les prises de parole des autorités chinoises comme les productions médiatiques, et être repris dans le livre blanc de 2021. **Le PRCD est au cœur de la stratégie chinoise de leadership des pays en développement**, stratégie fondée sur deux piliers : **mettre en évidence les failles de la prise en charge occidentale du problème climatique, et faire de la Chine une « grande puissance responsable » parmi les États en développement**. Cette stratégie s'appuie par ailleurs sur **une promotion de l'adaptation des États les plus vulnérables, axe très largement négligé par l'Occident, qui tend à privilégier l'atténuation**.

## Une quête de leadership économique

Les changements climatiques constituent pour la Chine une opportunité **de développer sa puissance économique en investissant les différentes étapes des chaînes de valeur des technologies liées aux énergies renouvelables**. Pour soutenir cette ambition, Pékin cherche à promouvoir ces politiques de transition à l'international et à s'ériger en exemple, notamment à travers des projets d'envergure internationale qui lui donnent des plateformes pour exercer son influence. Dans ce cadre, **l'adaptation, pilier central de la lutte informationnelle chinoise contre l'Occident, est également au centre d'un certain nombre d'initiatives**. La Chine propose ainsi son aide dans la construction d'infrastructures adaptées et résilientes aux changements climatiques.

Dans sa quête de puissance, la Chine développe par ailleurs des ressources bas-carbone, dont dépendent, de manière croissante, les autres puissances. Elle s'est ainsi placée en leader sur les marchés des métaux critiques, terres rares et des énergies vertes, indispensables à la transition énergétique. En 2022, le pays était le premier raffineur de métaux et en 2023, il représentait la plus grande réserve de terres rares. Puissance incontournable sur le marché des énergies dites « vertes », la Chine domine par ailleurs l'exportation de panneaux solaires, d'éoliennes, mais aussi des composants des batteries lithium. **Cette dépendance à la Chine est d'autant plus forte qu'elle a le contrôle d'infrastructures critiques à travers le monde, potentiellement utilisables pour favoriser sa propre économie ou mettre sous pression des États.**

## Une quête de puissance militaire

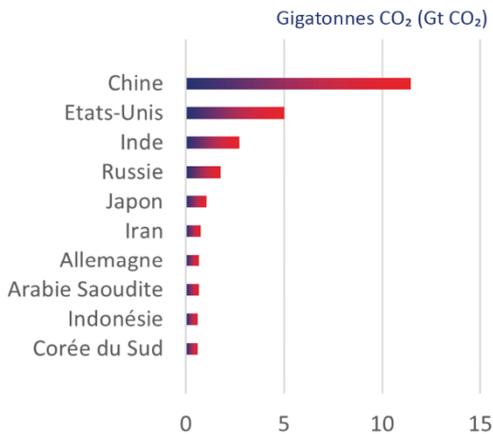
Depuis 2000, la Chine est l'un des cinq premiers fournisseurs d'aide humanitaire étrangère parmi les États non-membres de l'OCDE. Dans cette perspective, la vulnérabilité climatique croissante d'un certain nombre d'États, au premier chef desquels les pays insulaires en développement, apparaît comme une opportunité de taille pour l'expansion du *soft power* chinois par l'aide humanitaire. Sa proactivité dans l'aide humanitaire est particulièrement bien reçue dans l'Indopacifique et les pays en développement. La Chine capitalise sur le ressentiment qu'ont certains de ces pays à l'encontre des États-Unis et l'Europe, jugés comme consacrant trop de ressources à la guerre en Ukraine au détriment de leurs besoins en développement.

Si les missions HADR sont le vecteur d'un élargissement et d'un renforcement des relations diplomatiques de la Chine, elles sont également le vecteur d'une extension de sa puissance militaire. **Aussi les catastrophes climatiques peuvent-elles constituer, pour la Chine, une opportunité pour le déploiement de ses forces armées en territoire étranger, la mise à l'épreuve de ses compétences opérationnelles, le développement de nouvelles capacités en coopération avec d'autres armées, la conduite d'opérations de renseignement ou bien encore, l'implantation de sa présence physique sur des territoires étrangers.** La montée en puissance de la Chine en tant que puissance HADR constitue également une opportunité pour l'occupation de territoires revendiqués, à l'instar de Taïwan. L'intensification des aléas météo-climatiques sur le territoire pourrait à terme justifier une intervention de la Chine, et lui permettre d'y réaffirmer sa revendication de souveraineté.

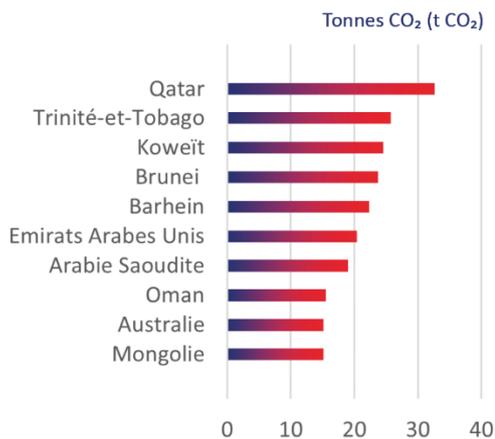
L'implication de la Chine dans des missions HADR est plus généralement conditionnée par ses intérêts politiques et géostratégiques, celle-ci peinant à dissocier la problématique humanitaire de dynamiques géostratégiques d'influence et de puissance. **La priorisation de ces intérêts dans le cadre du secours à des populations frappées par des catastrophes peut affecter l'efficacité des opérations HADR, la qualité du secours apporté, voire entraver l'aide aux populations au profit d'intérêts d'influence et/ou de puissance.** Dans ce contexte, les changements climatiques pourraient bénéficier à une instrumentalisation croissante, par la Chine, du contexte de plus en plus récurrent d'urgence environnementale.

La question de la responsabilité des États vis-à-vis des changements climatiques est un pilier important des discours d'influence sur la scène internationale. Cette responsabilité est principalement mesurée par les émissions nationales de gaz à effet de serre (GES) : le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), le méthane (CH<sub>4</sub>), le protoxyde d'azote (N<sub>2</sub>O) et l'ozone troposphérique (O<sub>3</sub>). Pour des questions de disponibilité et d'actualité des données, seules les émissions de CO<sub>2</sub> sont prises en compte dans les infographies suivantes. Bien que celui-ci soit le principal gaz à effet de serre, la prise en compte d'autres GES, notamment du méthane, peut significativement changer l'appréhension chiffrée de la responsabilité climatique des États, par exemple en majorant la responsabilité d'États tels que l'Inde ou le Brésil.

### a) Les 10 plus gros émetteurs de dioxyde de carbone en 2021

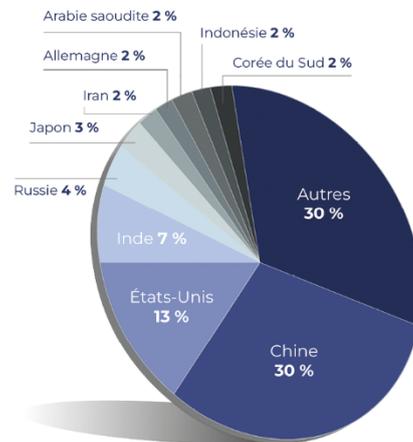


### b) Les 10 plus gros émetteurs de dioxyde de carbone par habitant en 2021

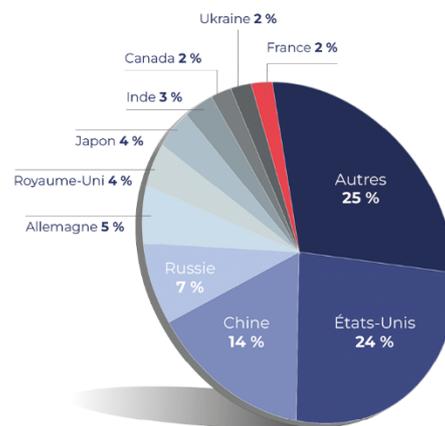


Ces chiffres prennent en compte les émissions de dioxyde de carbone provenant de l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz (combustion et processus industriels), du torchage du gaz et de la fabrication du ciment. Les émissions liées à l'usage des sols et la gestion des forêts ne sont pas prises en compte. Il s'agit par ailleurs d'émissions territoriales et non associées aux importations. Sur la base des émissions de dioxyde de carbone totales en 2021 (a), la Chine apparaît comme le premier émetteur mondial, loin devant les États-Unis, l'Inde, la Russie et le Japon. Sur la base des émissions de dioxyde de carbone par habitant, ni les États-Unis (15,09 t CO<sub>2</sub>) ni la Chine (8,12 t CO<sub>2</sub>) ne font partie des dix plus gros émetteurs en 2021. Les États-Unis sont en onzième position, et la Chine à la 27<sup>e</sup> position, après le Canada (13<sup>e</sup>), la Russie (17<sup>e</sup>), le Japon (24<sup>e</sup>), la Belgique (25<sup>e</sup>) ou encore l'Allemagne (26<sup>e</sup>). La France est 60<sup>e</sup> avec 4,53 t CO<sub>2</sub>. La répartition des émissions de dioxyde de carbone, autrement dit de la responsabilité climatique des États, peut encore ouvrir la voie à des interprétations différentes selon que l'on se penche sur les émissions de l'année 2021, ou que l'on se penche sur les émissions cumulées, ou historiques. Celles-ci font apparaître les États-Unis comme le premier émetteur historique, juste avant la Chine et la Russie. Par ailleurs, plusieurs pays d'Europe apparaissent en tête de classement : l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et l'Ukraine.

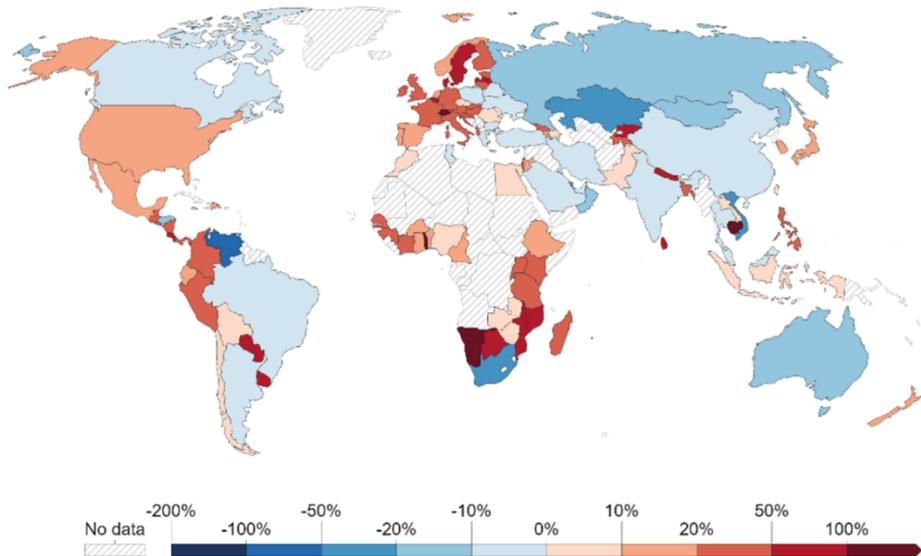
### c) Répartition mondiale des émissions de dioxyde de carbone en 2021



### d) Répartition des émissions de dioxyde de carbone cumulées historiquement

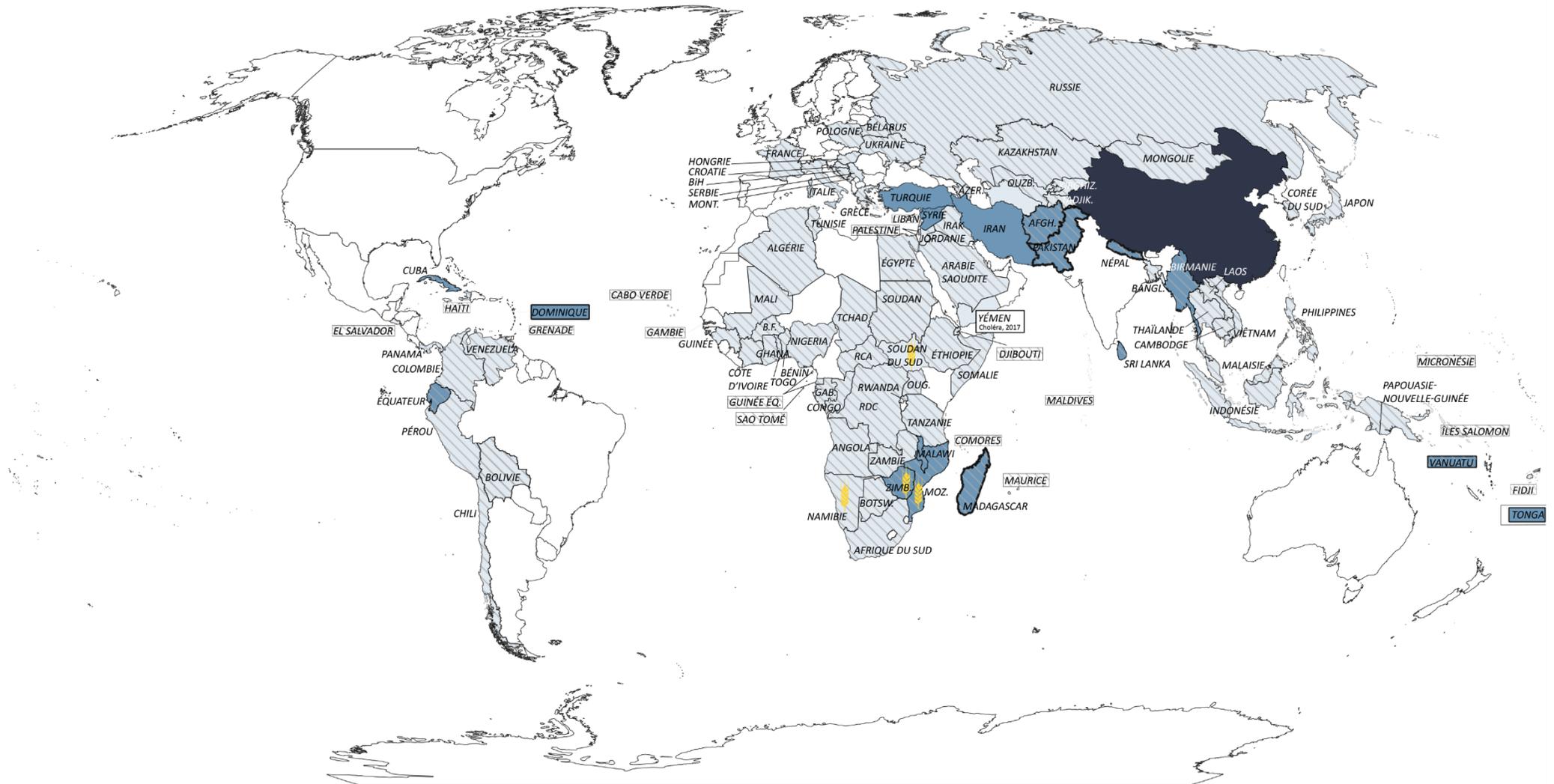


### e) Carte des émissions de dioxyde de carbone liées aux échanges commerciaux



Les pays indiqués en rouge sur cette carte (e) sont des importateurs nets d'émissions : ils importent plus de CO<sub>2</sub> par le biais des échanges de biens commerciaux qu'ils n'en exportent. Les pays indiqués en bleu sont quant à eux des exportateurs nets d'émissions, c'est-à-dire qu'ils exportent plus de CO<sub>2</sub> par le biais des échanges de biens commerciaux qu'ils n'en importent. Sur cette carte, les États-Unis ont une valeur de 10,21 %, ce qui signifie que leur importation nette de CO<sub>2</sub> équivaut à 10,21 % de leurs émissions nationales. Ainsi, les émissions liées à la consommation des États-Unis sont 10,21 % plus élevées que les émissions basées sur leur production. Au contraire, la Chine se voit attribuer une valeur de -8,42 %, ce qui signifie que les émissions liées à sa consommation sont 8,42 % moins élevées que les émissions basées sur sa production. Cette carte met en évidence un contraste est-ouest : la plupart des pays d'Europe occidentale, des Amériques et de nombreux pays africains sont des importateurs nets d'émissions, tandis que la plupart des pays d'Europe de l'Est et d'Asie sont des exportateurs nets.

## Carte : la puissance HADR chinoise



### Principales interventions chinoises à l'étranger à la suite de catastrophes humanitaires d'origines naturelles

- Pays concernés
- Secours d'urgence à la suite de catastrophes naturelles (2015-2023)
- Reconstruction à la suite de catastrophes naturelles (2015-2023)
- Aide à la suite de la pandémie de Covid-19 (2019-2020)
- YEMEN Autre aide à la suite d'une épidémie (2017-2023)
- Aide alimentaire et secours en cas de famine (2019-2023)

# L'ANALYSE DES ENJEUX SÉCURITAIRES ET DE DÉFENSE LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

PUBLICATIONS | PODCAST « SUR LE FRONT CLIMATIQUE » | ÉVÈNEMENTS



[www.defenseclimat.fr](http://www.defenseclimat.fr)

